



SÉNATEUR CABOT LODGE.

Les relations franco-américaines.

Le sénateur américain Lodge, du Massachusetts, membre de la commission des affaires étrangères du Sénat, et qui est l'intime et le confident du président Roosevelt, a déclaré ces jours derniers, dans un discours qu'il a prononcé à Boston, que le président des Etats-Unis avait plus que jamais...

ses bons offices à propos de la question du Maroc. La sagesse avec laquelle le président agit peut seulement être connue et appréciée par ceux qui ont vu, comme moi, les bons sentiments et la reconnaissance manifestées dans la grande République de France envers le président des Etats-Unis.

LE Toast de M. Loubet

M. Loubet a prononcé l'autre jour, au déjeuner qui terminait les manœuvres de l'Est, et dont l'ABELLE a parlé, un bref discours, animé du plus vif sentiment patriotique et de la plus centaine gratitude pour l'armée.

et de mauvais citoyens les divers adversaires de l'armée et de la grande République de France. Leurs noms mêmes viennent à l'esprit spontanément et se rangent à la place qu'ils méritent.

En Norvège.

Depuis plusieurs années, la Norvège qui formait avec la Suède une union politique sous le sceptre d'Oscar II, qui jouissait d'autant de libertés, sinon plus, que les pays les plus avancés du monde, qui se gouvernait par ses représentants directs et pouvait réserver la totalité presque entière de ses revenus à son administration particulière, révérait d'indépendance, de séparation, d'autonomie complète.

Les écrivains, poètes et prosateurs, célébraient à l'envi les beautés de la souveraineté de l'Etat, annonçaient l'âge d'or à partir du moment où la Norvège aurait rompu le lien léger qui l'attachait à la Suède.

Feuilleton

L'Abelle de la N. O.

LE VIOLONEUX

PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

ROSE ESTEREL

VII

RUE DES CAPUCINES

—Et si votre mère n'est pas libre, si elle se s'appartient pas

... si son enfant est issu d'une violence qui l'a déshonorée ou d'une faute qui la ferait chasser de sa famille; si en un mot pour des raisons indépendantes de sa volonté, elle ne peut pas se révéler à ce fils vers lequel son âme s'envole; si même on le lui a enlevé de force par un sentiment de haine et dans un esprit de châtiment; si enfin elle souffre d'une séparation qui peut être lui est plus cruelle encore, pourquoi la condamneriez-vous quand vous devriez l'aimer de toutes vos forces, parce que de son côté elle vous appelle de tous ses vœux et qu'elle donnerait sa vie pour vous presser un instant seulement sur sa poitrine...

la crainte d'un conflit sanglant avec cette dernière retint-elle longtemps les Norvégiens, qui sont naturellement doux et qui n'ont certes pas si longtemps vécu en demi-frères avec les Suédois sans éprouver pour eux quelque sympathie.

M. Godefroy Cavaignac.

M. Jacques-Marie-Eugène-Godefroy Cavaignac dont nous annonçons aujourd'hui la mort dans nos dépêches, était député de la Sarthe. Il était né le 22 mai 1853, et fils du général Eugène Cavaignac, chef du pouvoir exécutif en 1848.

Il fit des études brillantes aux lycées Charlemagne et Louis-le-Grand. Son succès au concours général de 1871 donna lieu à un incident remarqué: Il refusa de venir recevoir son prix des mains du jeune prince impérial qui assistait à la solennité. Pendant la guerre franco-prussienne, il s'engagea volontairement et fut décoré de la médaille militaire pour sa conduite au plateau d'Avron.

En 1872, il entra à l'Ecole polytechnique d'où il passa à l'Ecole des ponts et chaussées et fut nommé ingénieur à Angoulême. Il revint à Paris, pour suivre les cours de l'Ecole de droit, fut reçu licencié puis nommé maître des requêtes au conseil d'Etat en 1881.

En 1884, il fut l'un des secrétaires de la Chambre. Après la chute du cabinet Jules Ferry (31 mars 1885), il devint sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, avec le général Campon, dans le cabinet Brisson.

Porté sur la liste républicaine du département de la Sarthe, aux élections du 4 octobre 1885, après le rétablissement du scrutin de liste, il fut élu, le troisième sur sept, par 54,128 voix sur 107,499 votants. Aux élections générales du 22 septembre 1889, faites de nouveau au scrutin d'arrondissement, il se porta dans la circonscription de Saint-Olaie et fut élu, au premier tour, par 8,942 voix, contre 6,224, données à M. Dugé, candidat conservateur.

M. Cavaignac a publié: 'L'Etat et les Tarifs des chemins de fer' en 1883 et, plus récemment, un important ouvrage de critique historique: 'Formation de la Prusse contemporaine' en 1891.

MGR STANG.

Nous lisons dans l'Opinion Publique de Worcester, Massachusetts:

Il nous est impossible de confirmer ou de contredire en ce moment la dépêche de Rome disant que Mgr Stang, de Fall River, allait être appelé à occuper le siège archiepiscopal de feu Mgr Chapelle, à la Nouvelle-Orléans. Si cette rumeur est fondée, il est à souhaiter que cette fois les justes réclamations des catholiques franco-américains seront entendues d'une oreille sympathique. Si l'oeuvre du dernier de Saint-Pierre qui vient d'être établie aux Etats-Unis avec l'approbation du Vatican doit être pour quelque valeur dans les destinées de notre clergé national, il y aurait là une occasion exceptionnelle d'en faire l'expérience.

Mgr Stang est actuellement à Rome où il a une audience du Souverain Pontife au commencement de la semaine. La nouvelle...

de sa promotion au siège archiepiscopal de la Nouvelle-Orléans n'est pas dans l'ordre des choses irréalisables.

HOTEL DE VILLE

Le comité municipal des privilèges a siégé hier et a décidé de déposer un rapport favorable sur l'ordonnance accordant à la National Enamel and Stamping Company le privilège de construire une voie d'échappement se rattachant à la voie déjà exploitée par la maison A. Baldwin et Cie, rue Callope entre les rues St. Front et St. Peters.

L'ingénieur de ville Hardee a annoncé au maire hier que les entrepreneurs de divers travaux dans la rue Poydras se conformaient à ses instructions et montraient autant d'activité que possible afin que le pavage put être rétabli.

Le maire Behrman a reçu hier une communication dans laquelle M. T. P. Thompson, président du bureau de contrôle de l'hospice Touro-Shakespeare dit que des arrangements ont été faits pour recevoir le capitaine Bryant dans cette institution.

Le capitaine Bryant s'était présenté à l'hospice la semaine dernière, mais le surintendant Burke avait refusé de l'admettre, sous prétexte d' encombrement. M. Burke a dit qu'il avait fait de son mieux pour recevoir le capitaine Bryant, mais que les circonstances l'en avaient empêché.

Incendie rue Poydras.

L'état dans lequel les travaux actuellement en cours, travaux qui devraient être achevés depuis longtemps, ont mis la rue Poydras à l'arrêt hier matin. Il était près de cinq heures quand le gardien particulier Joseph Mulberry de l'agence Boylan, aperçut de la fumée sortant par les fenêtres du quatrième étage du magasin d'épicerie en gros de Burkenrod Goldsmith et Cie., à l'angle des rues Poydras et Magazine.

Un estimé que les dommages au bâtiment sont d'environ \$1,200, et il est dit que le stock de Burkenrod Goldsmith et Cie. est endommagé pour un montant d'environ \$5,000, d'ailleurs amplement couvert par des assurances dans des compagnies locales et étrangères.

Deux maisons détruites par le feu.

Le feu a éclaté hier matin dans le magasin d'épicerie tenu à l'angle de la rue Dupré et de l'avenue Tulane par Anthony Mascaro, et l'a détruit complètement, ainsi que l'autre moitié de la maison occupée par James Mullen.

Edward Lynn en était le propriétaire et elle était estimée \$1,000. Assurance, \$700.

Le cottage contigu portant les numéros 2763 et 2765 de l'avenue Tulane et appartenant aussi à Edward Lynn a été également détruit. Il était occupé d'un côté par Pat Cosgrove et de l'autre par William J. Pison. Il valait \$2,000 et était assuré \$1,200.

Le stock de Mascaro et les meubles des divers locataires étaient couverts par des assurances. Les maisons voisines ont été légèrement endommagées.

Chute.

Pendant que Mme Viviane, demeurant rue Madison 515 se trouvait en visite chez une amie rue Bourbon 624, sa petite fille âgée de 3 ans est tombée de la galerie d'une hauteur de 12 pieds et se blessant grièvement au corps. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Bourbon 624, sa petite fille âgée de 3 ans est tombée de la galerie d'une hauteur de 12 pieds et se blessant grièvement au corps. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Incendie rue Gravier.

Un peu avant deux heures hier après-midi, une alarme a été donnée pour un feu découvert dans le quatrième étage d'une bâtisse rue Gravier, près Camp, occupée par B. J. Waile et Cie, qui y exploitent un établissement d'imprimerie et de lithographie.

Les pompes se sont rendues promptement à l'appel mais les flammes avaient déjà causé des dommages considérables.

Le contenu de l'immeuble évalué à \$80,000 a subi des dommages d'environ \$30,000. Cette perte est couverte par une assurance. La bâtisse appartenant au fonds Tulane était également assurée. La pharmacie de L. L. Lyons, à l'angle des rues Gravier et Camp, a été légèrement avariée.

Noyé.

L'agent Georges Cassien, du huitième precinct, a découvert hier matin le corps de Philin E. Larroque, qui demeurait 1121 rue Carondelet, flottant dans le fleuve à Mc-Lellanville, en face de Chalmette. Des objets trouvés dans les poches du noyé ont servi à établir son identité.

Le corps a été amené à la berge et envoyé au coroner adjoint Rupp. Il ne portait aucune trace de violence, et tout indiquait que Larroque s'était simplement noyé. Dans une de ses poches on a trouvé trois lettres, deux de sa mère, Mme E. Larroque, chez laquelle il vivait, et une de sa sœur Amélie. Cette dernière était datée de Lakewood, N. Y., ainsi qu'une des lettres de sa mère. La troisième avait été envoyée de Québec, Canada.

On a trouvé aussi un carnet de banque accusant un crédit au compte du défunt à la Germania Savings Bank, un appellet, une montre de dame, de l'argent, etc.

Depuis quelque temps Larroque donnait des signes de démençance, et si sa mort dans de telles conditions a navré ses parents et ceux qui le connaissent, elle ne les a pas beaucoup surpris, car il avait, parait-il, manifesté fréquemment l'intention d'en finir avec la vie.

Tentative de suicide.

Viola Cummings, une personne âgée d'environ trente ans et résidant 330 rue Marais, a tenté de se suicider hier matin en absorbant de l'acide carbonique. Elle n'en prit cependant que une dose suffisante et elle a des chances de se rétablir.

Elle a été transportée à l'hôpital dans une voiture d'ambulance.

Trouvé mort.

Dominique Lapeyre, un ouvrier français employé dans la lagerie de Frank Tricot, rue Champs-Elysées, a été trouvé mort hier matin vers quatre heures au-dessus des écuries. Lapeyre souffrait d'un empoisonnement de sang depuis plusieurs années. Le coroner a fait la levée du corps.

Grièvement blessé.

A six heures et demie hier soir Frank Manuel, un gamin de couleur domicilié rue St-Philippe 1502, traversait la chaussée à l'angle des rues Villere et St-Philippe, lorsqu'il a été renversé et grièvement blessé.

Hydrzone

Préventif certain de la Fièvre aune

Un germe scientifique et soigneusement isolé et recommandé et dont l'usage avec un verre d'eau est très efficace pour prévenir la fièvre aune et la malaria, et les recommandations spéciales pour éviter et guérir la FIEVRE JAUNE.

par un car en charge de l'électricien Anatole Rabbi. L'enfant a été transporté à l'hôpital dans un état critique.

TRIBUNAUX

Cour Civile de District.

Successions ouvertes: Mme Julia C. O'Connell, veuve Coigne. Demande d'émanation Marie Louise Surdelet. Mme Geo. R. Hoffman vs G. R. Hoffman, séparation de corps, de biens.

Mary L. James vs Jos H. Coon demande de divorce.

Deuxième Cour Inférieure.

Comparaisons: Frank Noble, Mary Morris, acte de violence: Thos L. Norman, acte de violence; Louis Scharrer, vente de liquides aux mineurs; Salvador Soetan, abandon du foyer conjugal.

Condamnations: Thos. Miller, Eug. Barry, Eddie Finney, attaq. \$10 d'amende ou 30 jours de prison; S. C. Green, violation de l'acte 66 de 1888, \$15 d'amende ou 30 jours de prison.

Les renouages du "Novik".

Tokio, 25 septembre.—On espère que le croiseur russe "Novik" coulé par les obus japonais, près de Korsakoff, ile de Sakhaline, au mois d'août 1904, pourra être renfloué le mois prochain.

Hausse de valeurs japonaises.

Tokio, 25 septembre.—Par suite de l'achat considérable de bons japonais par des capitalistes étrangers, ces valeurs ont fortement haussé ces jours derniers à la Bourse de Tokio.

Cours de Français.

Les parents soucieux que leurs enfants s'instruisent dans notre belle langue française pendant la formation des écoles, apprennent avec satisfaction que M. Maurice Réboul, le distingué professeur d'intercompréhension des langues, a été nommé principal de l'école de la rue de la République.

Advertisement for pianos: \$259 Acheteront un BON PIANO NEUF PIANOS AU MAGASIN DE MUSIQUE DE GRUENVALD LA GRANDE MAISON DE PaiEMENTS MENSUELS

... C'est une innocente, mon cher... —Oui, sans doute... —Il faut donc être généreux... —Je le serai... mais indéfiniment sur un point... —Pour elle? —Non... Pas pour l'enfant, pour la mère, pour celle qui a commis la faute. —Pour votre fille! —Je l'adore, mais au-dessus d'elle, il y a autre chose! —L'honneur! —Vous l'avez dit. —Ah! les hommes!... —Si vous n'avez pas vous-même ce sentiment, vous qui ne dépendez de personne, pourquoi ne révélez-vous pas à votre fils son origine et comment le laissez-vous souffrir de cette ignorance? Le coup était direct. Madame Deville pâlit et ne répondit pas. M. de Rohaire saisit les deux mains de la générale et reprit: —Ma chère Mathilde, il est une mémoire que j'exècre, c'est celle de M. de Laucay. Je lui dois les pires malheurs de ma vie, la privation d'une femme que j'aurais aimé plus que moi-même et le déshonneur d'une fille qui était à la fois mon orgueil et mon amour... Je n'aurais pas oublié cette haine et d'être juste et bon... Ne m'en demandez pas davantage. A Belfonde et à Chamby, nous aurons le temps de réfléchir. A...